

## RESULTATS DU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 29 AVRIL 2022

### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2021, l'Assemblée Générale approuve dans leur intégralité, les opérations traduites dans les comptes sociaux et le bilan de cet exercice, ainsi que le rapport du conseil, tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes quitus total et sans réserve, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 9 026 754 actions représentant 74,7% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 9 026 754 voix
- Ont voté pour : 9 026 754
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice 2021 est de 33 161 036,68 DH, que le report à nouveau est de 111 224 744,65 DH et que les réserves facultatives sont de 40 000 000,00 DH, ce qui porte le montant des résultats cumulés à 184 385 781,34 DH.

Elle décide de l'affecter comme suit :

- Dividendes à distribuer : .....32 638 161,60 DH,  
A raison de 2,7 Dirhams par action comme dividende ordinaire.
- Réserve facultative : .....60 000 000,00 DH,
- Report à nouveau: .....91 747 619,74 DH.

L'assemblée décide de fixer la date de mise en paiement de ce dividende à compter du 30/05/2022 pour les actionnaires propriétaires d'actions nominatives ou au porteur, auprès de la société C.D.G capital.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 9 026 754 actions représentant 74,7% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 9 026 754 voix
- Ont voté pour : 9 026 754
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve et ratifie lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 9 026 754 actions représentant 74,7% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 9 026 754 voix
- Ont voté pour : 9 026 754
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de fixer à Neuf Cent Mille (900 000 Mille) DH le montant brut global des jetons de présence bruts alloués au titre de l'exercice 2021 aux membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 9 026 754 actions représentant 74,7% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 9 026 754 voix
- Ont voté pour : 9 026 754
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité comme suit :

- Nombres d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 9 026 754 actions représentant 74,7% du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 9 026 754 voix
- Ont voté pour : 9 026 754
- Ont voté contre : 0
- Se sont abstenus : 0